

ALCOOL DANS ALIMENTS PENDANT GROSSESSE

Par Profil supprimé Postée le 03/05/2016 09:51

Bonjour,
Je suis enceinte de 3 mois.
Je mange chaque matin une tranche de brioche Pasquier.
J'ai vu ce matin dans la liste des ingrédients qu'il y avait du rhum.
Cela peut-il poser un problème pour le fœtus? Quelle quantité d'alcool y a-t-il?
Merci pour votre réponse car je suis inquiète,
Cordialement

Mise en ligne le 06/05/2016

Bonjour,

Le risque de syndrome d'alcoolisation pour le fœtus (SAF) durant la grossesse est réel lors de consommations régulières et importantes d'alcool par la mère. Mais d'une manière générale, toute prise d'alcool comporte un risque, c'est pourquoi il est recommandé de ne pas boire d'alcool durant toute cette période.

La quantité se trouvant dans les pâtisseries est faible voire absente après cuisson. Soyez rassurée, il ne devrait donc pas y avoir d'incidence pour votre enfant suite à ces consommations de brioche. Il est vrai que certains aliments sont à éviter durant la grossesse. Vous pouvez en parler aux médecins qui vous suivent pour être conseillée sur ce plan là.

Bien cordialement.
